RESSOURCES FORMATION VIDÉO MULTIMÉDIA

ASH : Auxiliaire de vie scolaire, de la théorie à la mise en œuvre en classe

Livret d'accompagnement

SCÉRÉN [CNDP-CRDP]

ASH : Auxiliaire de vie scolaire, de la théorie à la mise en œuvre en classe

Préface

Depuis 1917 l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public du Tarn a développé ses actions d'aide à la scolarisation des élèves les plus démunis, d'abord les orphelins de guerre puis les enfants malades ou nécessiteux.

Par la suite se sont ajoutés les aides aux vacances, l'action sanitaire et sociale, les classes découvertes, le SAPAD (Service d'Aide pédagogique à Domicile pour les enfants malades ou accidentés), des formations dans le champ du handicap en direction des enseignants, des A.V.S. (Auxiliaires de Vie Scolaire), toujours dans la complémentarité avec le Ministère de l'Education Nationale.

L'accompagnement des enfants en situation de handicap a toujours été une préoccupation au niveau départemental (aide à l'établissement du Briol déjà en 1928), comme pour toutes les autres associations des Pupilles de l'Enseignement Public.

Suite à la création des Auxiliaires de Vie Scolaire (A.V.S.) et à l'analyse des besoins, est né le projet de concevoir un outil centré sur le travail d'A.V.S. et utilisable pour la formation des personnes accompagnant la scolarité des enfants en situation de handicap. Un partenariat avec l'Inspection Académique et son service AVSEH-81 (service d'accompagnement vie scolaire des élèves handicapés) et le CDDP et la collaboration d'auxiliaires de vie scolaire, de parents et leurs enfants, d'enseignants que nous remercions ici vivement, ont permis la réalisation de cet outil qui , nous l'espérons sera profitable au plus grand nombre.

Nous remercions aussi la Fondation de France dont l'attention a été retenue par notre projet et qui nous a apporté un précieux soutien.

Les éducateurs trouveront ici les valeurs de laïcité et de solidarité qui sont chères à notre mouvement.

Le président des PEP 81,
Maurice Diéval

Sommaire

1 - **Introduction** **7**

2 - **Contenus du document vidéo** **9**

3 - **Architecture du DVD** **10**

A. Introduction d'Eric Tournier, DASEN du Tarn

B. Scolarisation en maternelle

a - Clémence et Stéphanie

b - Nicolas et Virginie

C. Scolarisation en élémentaire

a - Victor et Vanessa

b - Bryan et Aurélie

D. Scolarisation au collège

a - Louis Et Sandie

b - Bonus

4 - **Notices explicatives des films** **12**

5 - **Rôles, fonctions et formation des AVS** **23**

6 - **Bibliographie – sitographie** **37**

1 - Introduction

Avant la loi de février 2005, les enfants en situation de handicap pouvaient être accueillis à l'école. Depuis loi de février 2005, la scolarisation des enfants en situation de handicap est un droit. Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) en définit les modalités.

Que dit la Loi de février 2005 ?

Elle définit le handicap et décrit les outils de gestion des politiques en la matière. Elle institue la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH).
Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs **fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques**, d'un **poly-handicap** ou d'un **trouble de la santé invalidant**. (cf annexe 1)

Comment se construit le Projet Personnalisé de Scolarisation ? (PPS)

Textes de références

D.2005-1752du 30-12-2005 Circulaire n°2006-126 du 17 août 2006

C'est à partir des besoins identifiés de l'élève concerné que l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH va élaborer le projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève handicapé, en tenant compte des souhaits de l'enfant ou de l'adolescent et de ses parents.

Le PPS définit les modalités de déroulement de la scolarité en précisant

- la qualité et la nature des accompagnements nécessaires, notamment thérapeutiques ou rééducatifs ;
- le recours à un auxiliaire de vie scolaire (AVS) ;
- le recours à un matériel pédagogique adapté ;
- la posture pédagogique à adopter en fonction des conséquences de la pathologie sur les apprentissages.

Le PPS assure la cohérence d'ensemble du parcours scolaire de l'élève handicapé. C'est sur la base de ce projet que la commission des droits et de l'autonomie (CDA) prend les décisions nécessaires.

A quel moment le PPS est-il effectif ?

Le PPS doit se mettre en place dès l'instant où la MDPH par le biais de la commission des droits et de l'autonomie a statué sur la situation de handicap et validé les propositions de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

Quels sont les préalables indispensables avant la mise en place effective d'un PPS ?

Une saisine obligatoire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées par la famille elle-même (*Loi pour l'égalité des droits… des personnes handicapées 2005*), de sa propre initiative ou en concertation avec le directeur d'école dans le cadre d'une procédure bien identifiée.

A quel moment le PPS est-il actualisé ?

Le PPS constitue un élément du plan de compensation (ensemble des aides à la personne handicapée pour vivre en milieu ordinaire et adapté) *Art. 19 Loi pour l'égalité des droits… des personnes handicapées 2005.* Il a vocation à être revu et ajusté dans le temps en fonction des évolutions constatées dans les différents domaines, dont celui des apprentissages.

L'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) peut être un des moyens de compensation possible du handicap de l'enfant.

Quelle est l'organisation sur le terrain ?

Dans le Tarn, en 8 ans, le nombre de postes AVS (AVS-I et AVS-Co), tous statuts confondus (Assistant d'Education ou emplois aidés) est passé de 39 à 250 postes. Cette nouvelle fonction dans le quotidien de l'école est assurée par un personnel en contrat à durée déterminée qui, selon le statut, peut l'exercer pendant quelques mois (jusqu'à 6 ans) auprès d'un ou plusieurs enfants, sur la base d'une formation initiale plus ou moins adaptée.

Pour autant ce personnel au rôle spécifique doit avoir la faculté de s'intégrer dans une équipe, de décoder les besoins de l'enfant à accompagner et d'y répondre dans la perspective d'une plus grande autonomie, d'entrer dans une relation distanciée à la famille, de coopérer avec l'enseignant pour qui l'arrivée d'un autre adulte dans l'espace de la classe est toujours une aventure. On mesure la difficulté de l'exercice alors même que les personnes concernées y sont peu ou pas préparées.

Dans le Tarn, a été créée une coordination départementale des services d'accompagnement vie scolaire des élèves handicapés (AVSEH-81) auprès de l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de l'ASH. Ses missions sont notamment :

- Le recrutement des AVS afin de pourvoir les postes dont le département est doté et assurer le renouvellement. La coordonnatrice en charge du service essaie dans la mesure du possible, de mettre en adéquation l'AVS recruté(e) et la situation particulière de l'élève à accompagner. (Recrutement au niveau licence ou maîtrise pour les AED, niveau bac pour les emplois aidés)
- La réponse massive aux besoins de formation depuis la phase d'accueil des nouveaux venus jusqu'à la validation des acquis de l'expérience dans la perspective d'une qualification professionnelle ultérieure. (Moniteur éducateur, éducateur spécialisé, psychologue,…)
- Le fonctionnement quotidien du dispositif (remplacement en cas d'absence, soutien en cas de difficultés, documentation, adaptation au poste de travail au cas par cas...)

Ce document vidéo à propos des fonctions d'AVS dans le quotidien de l'école, peut être utilisé à la fois pour former les AVS, sensibiliser les enseignants et faire connaître cette nouvelle fonction lors de colloques professionnels par exemple.

2 - Contenus du document vidéo

Le document est centré sur les « gestes » professionnels les plus adaptés aux différentes fonctions de l'AVS auprès de l'enfant handicapé que l'AVS doit aider à devenir élève :

- La fonction éducative ;
- La fonction de socialisation ;
- La fonction d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;
- La fonction de communication.

D'une part, le document vidéo met l'accent sur ce qui distingue l'exercice de ces fonctions selon les pathologies ou déficiences des enfants accompagnés, selon leur âge, la classe qu'ils doivent fréquenter. D'autre part, il met en exergue ce qui est commun dans les pratiques, notamment :

- La complémentarité des rôles avec l'enseignant (l'AVS n'est pas un assistant pédagogique) et avec les professionnels du service de soins ;
- Le regard croisé mis en commun dans l'intérêt de l'élève, l'action auprès des autres élèves pour aider l'enfant handicapé à faire sa place dans le groupe ;
- La communication avec la famille ;
- L'apport de la formation dans la pratique de l'AVS.

3 - Architecture du DVD

Le DVD est une suite de 5 situations présentées selon un schéma identique illustrant la mise en œuvre d'une ou plusieurs fonctions à partir de cas représentatifs d'un type de déficience (autisme, dyspraxie, hyperactivité, retard global…), dans un niveau d'enseignement différent allant de la maternelle au collège.

Ce DVD n'est donc pas exhaustif par rapport à tous les types de handicap.

L'écriture du document est simple, lisible et accessible, démonstrative, suffisamment explicite pour être immédiatement utilisable après visionnage.

Les films

A. Introduction d'Eric Tournier, DASEN du Tarn

M. Eric TOURNIER, Directeur Académique des Services de L'Education Nationale (DASEN) du département du Tarn, présente le DVD comme un outil de formation pour les AVS et les enseignants permettant d'améliorer la qualité de scolarisation des élèves en situation de handicap accompagnés par le binôme enseignant/AVS.

B. Scolarisation en maternelle

a) Clémence et Stéphanie

Le regard croisé de l'enseignante, de l'AVS et de la maman sur la scolarisation en Petite Section de Clémence, petite fille de 6 ans présentant un retard global, en attente d'entrée en Institut Médico-Educatif (IME).

b) Nicolas et Virginie

Le travail collaboratif enseignant – AVS pour programmer le déroulement de la journée de Nicolas, élève de Moyenne Section (MS) scolarisé dans une classe à triple niveau. Nicolas est âgé de 7 ans ; il est diagnostiqué TED (Trouble envahissant du développement) et en attente d'entrée en CLIS (Classe d'Inclusion Scolaire).

C. Scolarisation en élémentaire

a) Victor et Vanessa

Dans une école rurale un peu isolée, Vanessa accompagne Victor 6 ans, élève de CP diagnostiqué TED, sous le regard attentif de la maman.

On peut voir dans ce document :

- l'ensemble des outils et des adaptations proposés par Vanessa ;
- un échange entre l'enseignant, l'AVS et la maman sur la complémentarité des compétences entre une AVS expérimentée et une enseignante de cours double qui prend appui sur les outils et les techniques proposés par l'AVS.

b) Bryan et Aurélie

Une présentation commentée des actions d'étayages d'Aurélie, AVS auprès de Bryan, élève de CE1 diagnostiqué TED et dyspraxique.

D. Scolarisation au collège

a) Louis et Sandie

Louis, 11 ans est scolarisé en 6e, il présente un TDAH (Trouble du Déficit Attentionnel avec Hyperactivité). Il est accompagné par Sandie. Dans ce film, on pourra voir :

- la première expérience du travail avec une AVS pour ce collège de 600 élèves ;
- Louis parler du handicap avec ses camarades ;
- un échange entre l'enseignante et l'AVS sur le rôle de l'AVS.

b) Bonus

Ce film est complété par un bonus dans lequel on peut entendre les interrogations du professeur sur les actions de l'AVS.

6 Bibliographie - sitographie

Ouvrages, articles et dvd pour mieux appréhender les différents handicaps

GOLLIET Odile, *La dyslexie prise en charge à l'école et à la maison*, Tome 1, Dys-Coaching éditions, 2011.

GRAND Claire, *Toi qu'on dit «autiste» : le syndrome d'Asperger expliqué aux enfants*, L'Harmattan, 2012.

« INS HEA. Faire travailler ensemble tous les acteurs de l'inclusion ? », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 57, 2012.

KROTENBERG Alain, LAMBERT Eric, DEBARBIEUX *Eric, Scolarité et troubles du comportement : des solutions pour enseigner*, Champ social, 2012.

PHILIP Christine, Unité de production audiovisuelle et multimédia (Upam) de l'INS HEA, *Parcours scolaire d'un élève avec un syndrome d'Asperger : de l'école au collège*, INS HEA, 2012, DVD.

Mon enfant est dys, Handicap International / Déclic, 2012.

PHILIP Christine, MAGEROTTE Ghislain, ADRIEN Jean-Louis, *Scolariser des élèves avec autisme et TED : vers l'inclusion*, Dunod, 2012.

PRY René, *100 idées pour accompagner un enfant avec autisme : dans le cadre scolaire, de la maternelle au collège*, Tom pousse, 2012.

RAMOND Fabienne, *Dire, lire, écrire, compter au quotidien : aider les élèves dys*, CRDP de Bourgogne, Collection «Au quotidien», 2012.

REID Gavin, GREEN Shannon, *100 idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques*, Tom pousse, 2012.

TOULLEC-THERY Marie, *Les relations entre enseignant et Auxiliaire de Vie Scolaire dans la scolarisation des élèves en situation de handicap*, [en ligne], Notes du CREN (Centre de recherche en éducation de Nantes) n°10, avril 2012 [consulté le 18/09/2012].

TOUZIN Monique, LEROUX Marie-Noëlle, *100 idées pour venir en aide aux élèves dysphasiques*, Tom pousse, 2012.

BELMONT Brigitte, PLAISANCE Éric, VERILLON, Aliette, « Conditions d'emploi des auxiliaires de vie scolaire et qualité de l'accompagnement des élèves handicapés », *Revue française de pédagogie*, n° 174, 2011.

CAUSSE-MERGUI Isabelle, HELAYEL Josiane, *100 idées pour aider les élèves dyscalculiques : et tous ceux pour qui les maths sont une souffrance*, Tom pousse, 2011.

DE COSTER Pascale, ANCIAUX Valentine, *Vivre le TDA-H à l'école : 50 outils pratiques*, Plantyn, 2011.

EGRON Bruno, *Scolariser les élèves handicapés mentaux ou psychiques*, CRDP du Nord-Pas-de-Calais / CRDP de Bretagne - Collection «ASH - Adapter les pratiques pour scolariser tous les élèves», 2011.

LUSSIER Francine, *100 idées pour mieux gérer les troubles de l'attention*, Tom pousse, 2011.

POHLMAN Craig, COTE Christine, *Aider l'élève en difficulté d'apprentissage : guide pratique pour les parents et les enseignants*, Chenelière Éducation, 2011.

POUHET Alain, RINGARD Jean-Charles, *S'adapter en classe à tous les élèves dys : dyslexies, dyscalculies, dysphasies, dyspraxies, TDA/H*, CRDP de Poitou-Charentes, collection « Ressources formation », 2011.

RIEF Sandra F., STERN Judith M., BOUCHER Hélène, *La dyslexie : guide pratique pour les parents et les enseignants*, Chenelière Éducation, 2011.

BERZIN Christine, *Accueillir les élèves en situation de handicap*, CRDP de l'académie d'Amiens, collection « Repères pour agir Premier degré », 2010.

CRUNELLE Dominique, *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée : propositions d'aménagements pédagogiques*, CRDP du Nord-Pas-de-Calais, 2010.

KIRBY Amanda, PETERS Lynne, *100 idées pour venir en aide aux élèves dyspraxiques*, Tom pousse, 2010.

PHILIP Christine, *Scolarisation accompagnée à l'école d'un élève avec autisme*, Suresnes : INS HEA, 2010. 1 DVD.

« Travailler avec les élèves en difficulté : dossier thématique », *Cahiers pédagogiques*, n° 480, 2010, p.9-57.

BENOIT Hervé, LAURENT-COGNET Janine, « Projet personnalisé de scolarisation (PPS) : mode d'emploi », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 44, 01/2009.

COOLEY Myles L., PELLETIER Geneviève, *Enseigner aux élèves atteints de troubles de santé mentale et d'apprentissage : stratégies pour la classe régulière*, Chenelière Éducation, collection « Chenelière didactique - Gestion de classe », 2009.

GUILLOUX Roselyne, *L'effet domino dys : limiter l'enchaînement des difficultés en repérant les troubles spécifiques des apprentissages et en aménageant sa pédagogie*, Chenelière Éducation, collection « Chenelière didactique - Apprentissage », 2009.

PHILIP Christine, PHILBERT Marie-Christine, « Auxiliaire de vie scolaire, un nouveau métier ? », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°45, 04/2009.

STIKER Henri-Jacques, PUIG José, HUET Olivier, *Handicap et accompagnement : nouvelles attentes, nouvelles pratiques*, Dunod, collection « Action sociale », 2009.

WILLIS Clarissa, FORTIN Rachel, *Les jeunes enfants autistes à la garderie et à l'école : stratégies et conseils pour les éducateurs et les enseignants*, Chenelière Éducation, collection « Chenelière didactique - Gestion de classe », 2009.

« L'école à l'épreuve du handicap », *Cahiers pédagogiques*, n°459, 2008, p.9-53.

VERCOUTERE Jean, *Dyslexie : le mal des mots*, CNDP, 2007, 1 DVD.

Sites institutionnels de référence

Ministère de l'éducation nationale (MEN). éducation.gouv.fr [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale (MEN) , mise à jour 09/2012 [consulté le 11/09/2012]. **La scolarisation des élèves handicapés**. Disponible sur Internet : http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html.

Le site du ministère de l'éducation nationale propose des reportages vidéo pour mieux accompagner les familles et présenter les possibilités de scolarisation des élèves handicapés, une présentation des dispositifs de scolarisation individuels ou collectifs, du projet personnalisé de scolarisation (PPS), des aides humaines et en matériels pédagoqiques à partir de la rentrée 2012, et aussi des liens vers les textes officiels de référence. Il permet également le téléchargement de l'édition 2012 du Guide pour la scolarisation des élèves handicapés .

Ministère de l'éducation nationale (MEN). **L'école pour tous** [en ligne]. SCÉRÉN-CNDP , mise à jour 09/2012 [consulté le 11/09/2012]. Disponible sur Internet : http://www.ecolepourtous.education.fr/

Site thématique en quatre parties :

- des réponses aux questions posées par les parents, les enseignants, les chefs d'établissements, sur le rôle des auxiliaires de vie scolaire, sur l'orientation des enfants, ou encore sur les aides techniques, les financements et les aménagements des examens
- des analyses d'outils et de ressources numériques, qui s'adressent ou peuvent s'adapter aux activités de l'enfant dans la classe
- des guides, des rapports, des références bibliographiques, une sitographie
- l'ensemble des textes réglementaires relatifs à la scolarisation des enfants handicapés.

Ministère de l'éducation nationale (MEN). Éduscol [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale (MEN), mise à jour 12/09/2012 [consulté le 11/09/2012]. **Ressources pour scolariser les élèves handicapés**. Disponible sur Internet : http://eduscol.education.fr/pid25585/ressources-pour-scolariser-les-eleves-handicapes.html

Des modules de formation à distance pour les enseignants des classes ordinaires accueillant un élève en situation de handicap afin qu'ils

puissent rapidement prendre connaissance des grandes caractéristiques du handicap de l'élève, des besoins habituellement identifiés et des adaptations pédagogiques à mettre en œuvre. On trouve aussi dans ce dossier les guides sur la scolarisation des élèves handicapés pour les professionnels de l'éducation et pour les parents ainsi que des guides pratiques à l'usage des enseignants pour accompagner le développement de la scolarisation des élèves handicapés en fonction de leurs handicaps.

On peut voir aussi le dossier : Scolarisation des élèves handicapés : Le droit à l'École pour tous sur le même site. Disponible sur Internet : http://eduscol.education.fr/cid47660/scolarite-et-handicap.html

INS HEA : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés. **INS HEA** [en ligne]. INS HEA , [consulté le 14/09/2012]. Disponible sur Internet : http://www.inshea.fr/index.php

L'INS HEA agit pour la scolarisation, l'éducation et la formation des publics à besoins éducatifs particuliers. Sous l'onglet Ressources, il permet :

- de consulter, télécharger ou acheter les ouvrages et les productions de l'institut par exemple : *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*.
- de télécharger une série de documents très intéressants (bibliographies, évaluations nationales, guides et documents visuels adaptés). En particulier téléchargement des guides pédagogiques et pratiques : Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents handicapés, Guide « Scolariser les élèves sourds ou malentendants » et Guide « Scolariser les élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement ».
- l'accès à la base de données documentaire

Il présente les contenus des formations diplômantes ou qualifiantes et des formations continues qu'il dispense.

INS HEA. **Intégrascol** [en ligne]. INS HEA, [consulté le 17/09/2012]. Disponible sur Internet : http://www.integrascol.fr/

Ce site est destiné aux enseignants et aux professionnels de l'éducation amenés à accueillir des enfants malades et/ou handicapés. Les onglets « aspects médicaux » et « scolarisation » par le biais d'un glos-

saire permettent de s'informer d'une part sur de nombreuses maladies et d'autre part sur des préconisations pour la scolarisation telles aménagements scolaires, adaptations pédagogiques...

Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions (ONISEP). onisep.fr [en ligne]. ONISEP, [consulté le 17/09/2012]. **Scolarité et handicap**. Disponible sur Internet : http://www.onisep.fr/Scolarite-et-handicap

Ce site spécialisé dans l'orientation des élèves, propose l'onglet « Scolarité et handicap » en quatre parties, - Les handicaps - Les parcours de scolarité - Les démarches - Vers l'emploi
Ces informations permettent de guider les parents d'enfants handicapés dans la compréhension des étapes de cette scolarisation et d'accéder ensuite à des sites plus spécialisés.

Equipe éditoriale
Directeur de la publication : Marc Laborde
Directeur des éditions/Suivi éditorial : Frank Grosshans

DVD
Réalisation : Thierry Girault
Montage : Amandine Drémeaux et Thierry Girault
Musique : Christophe Bellières
Auteurs pédagogiques : Isabelle Frézal et Jean Marie Nègre
Graphisme et maquettage : Eric Joly, Synellipse Toulouse
Authoring : Alain Chaix, www.la-trame.org

Livret
Auteurs: Isabelle Frézal et Jean Marie Nègre
Maquette et PAO : Eric Joly - Synellipse - Toulouse

Pressage : Association La Trame, Toulouse
©CRDP de l'académie de Toulouse, 2012

Imprimé, façonné et conditionné par M'Pack – Groupe MPO
Domaine de Lorgerie
53700 Averton

Dépôt légal : novembre 2012
Tirage : 1100 exemplaires

SCÉRÉN
CRDP
Académie de Toulouse

Complétez et retournez à
CNDP
VPC nationale
TSA 10961
86961 Chasseneuil cedex

ou

Commandez en ligne
sur
www.sceren.com
Fax +33 (0) 549497856

Adresse de livraison	
Nom	Prénom
Établissement	N° Siret ou RNE
N°	Rue
Code postal – Ville	Pays
Email	
Niveau d'enseignement et discipline	
Je souhaite recevoir des informations commerciales de la part du SCÉRÉN CNDP-CRDP : ❒ Oui ❒ Non	

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de livraison)	
Nom	Prénom
Établissement	N° Siret ou RNE
N°	Rue
Code postal – Ville	Pays

Destiné au prêt [1]	Titre	Référence	Quantité	Prix U.	Total
oui/non	ASH : Auxiliaire de vie scolaire, de la théorie à la mise en œuvre en classe	31000F03		19 €	
oui/non					
oui/non					
oui/non					
oui/non					
Frais d'envoi France métropolitaine 4,50 € – UE 8 € – DOM-TOM 10 € – étranger 15 € – les frais ne comprennent pas les droits de douane, les taxes et redevances éventuels, qui sont à la charge du destinataire à réception de son colis.					€
				Total à payer	€

Date et signature

Cachet du payeur obligatoire

RÈGLEMENT
– par chèque bancaire ou postal à joindre à la commande et à établir à l'ordre de l'agent comptable du CNDP ;
– par virement à réception de la facture pour les commandes émanant des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics nationaux et locaux : IBAN FR76 1007 1860 0000 0010 0300 971 TRPUFRP1

Dom-Tom : commandez exclusivement à votre CRDP ou CDDP.

Étranger :
– par chèque bancaire à l'ordre de l'agent comptable du CNDP ;
– par virement : IBAN FR76 1007 1860 0000 0010 0300 971 TRPUFRP1

Produits disponibles dans les librairies du réseau SCÉRÉN
adresses sur : www.cndp.fr (rubrique le réseau)

Quels que soient les produits concernés, retournez le bon de commande à :
CNDP – VPC nationale
TSA 10961
86961 Chasseneuil CEDEX

Renseignements et réclamations :
vpc@cndp.fr

[1] Rayez la mention inutile (livre destiné au CDI de votre établissement)

Prix valables jusqu'au 31 août 2013

RESSOURCES FORMATION VIDÉO MULTIMÉDIA
ASH : Auxiliaire de vie scolaire, de la théorie à la mise en œuvre en classe
DVD-vidéo

ASH : Auxiliaire de vie scolaire, de la théorie à la mise en œuvre en classe

SCÉRÉN
CRDP
Académie de Toulouse

Ce DVD présente cinq situations de scolarisation d'élèves à besoins particuliers, cinq situations de classe où l'on voit des AVS intervenir.

De la maternelle au collège, ces films mettent l'accent sur les « gestes » professionnels les plus adaptés aux différentes fonctions de l'AVS auprès de l'enfant handicapé que l'AVS doit aider à devenir élève :
– la fonction éducative ;
– la fonction de socialisation ;
– la fonction d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;
– la fonction de communication.

Le livret de 40 pages apporte un éclairage sur chacun des films et donne des pistes d'exploitation de ces documents pour la formation des AVS mais aussi pour celle des enseignants accueillant un AVS dans leur classe.

Objectifs

D'une part, le document vidéo met l'accent sur ce qui distingue l'exercice de ces fonctions selon les pathologies ou déficiences des enfants accompagnés, selon leur âge et la classe qu'ils doivent fréquenter.

D'autre part, il met en exergue ce qui est commun dans les pratiques, notamment :
– la complémentarité des rôles avec l'enseignant(e) et avec les professionnels du service de soins ;
– le regard croisé mis en commun dans l'intérêt de l'élève, l'action auprès des autres élèves pour aider l'enfant handicapé à faire sa place dans le groupe ;
– la communication avec la famille ;
– l'apport de la formation dans la pratique de l'AVS.

Un DVD vidéo

Un livret d'accompagnement

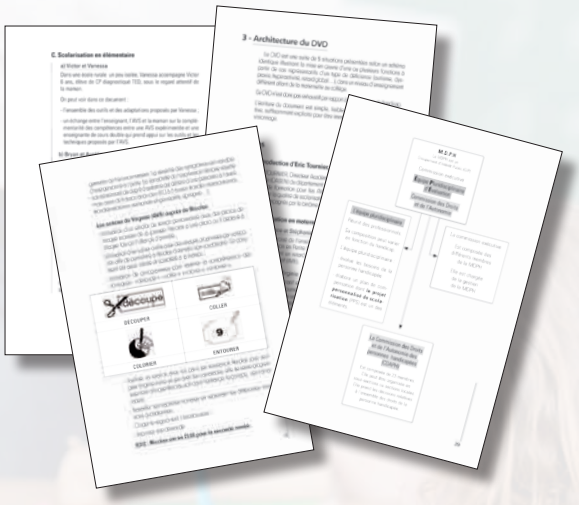

Sommaire du livret d'accompagnement

I – Introduction
II – Contenus du document vidéo
III – Architecture du DVD :
– Scolarisation en maternelle : Clémence et Stéphanie, Nicolas et Virginie
– Scolarisation en élémentaire : Victor et Vanessa, Bryan et Aurélie
– Scolarisation au collège : Louis et Sandie
IV – Notices explicatives des films
V – Rôles fonctions et formation des AVS
VI – Bibliographie - Sitographie

SCÉRÉN
CRDP
Académie de Toulouse

Complétez et retourner à
SCÉREN CNDP - VPC nationale
Téléport 1
1 Avenue du futuroscope CS 80158
86961 FUTUROSCOPE CEDEX

ou

Commandez en ligne
sur
www.sceren.com

Fax +33 (0)5 49 49 78 56

Adresse de livraison	
Nom	Prénom
Établissement	N° Siret ou RNE
N°	Rue
Code postal – Ville	Pays
Email	
Niveau d'enseignement et discipline	
Je souhaite recevoir des informations commerciales de la part du SCÉRÉN CNDP-CRDP : ❒ Oui ❒ Non	

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de livraison)	
Nom	Prénom
Établissement	N° Siret ou RNE
N°	Rue
Code postal – Ville	Pays

Destiné au prêt[1]	Titre	Référence	Quantité	Prix U.	Total
oui/non					
oui/non					
oui/non					
oui/non					
oui/non					
oui/non					
oui/non					
oui/non					
Frais d'envoi France métropolitaine 4,50 € – UE 8 € – DOM-TOM 10 € – étranger 15 € – les frais ne comprennent pas les droits de douane, les taxes et redevances éventuels, qui sont à la charge du destinataire à réception de son colis.					€
				Total à payer	€

Date et signature

Cachet du payeur obligatoire

RÈGLEMENT
– par chèque bancaire ou postal à joindre à la commande et à établir à l'ordre de l'agent comptable du CNDP ;
– par virement à réception de la facture pour les commandes émanant des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics nationaux et locaux : IBAN FR76 1007 1860 0000 0010 0300 971 TRPUFRP1

Dom-Tom : commandez exclusivement à votre CRDP ou CDDP.

Étranger :
– par chèque bancaire à l'ordre de l'agent comptable du CNDP ;
– par virement : IBAN FR76 1007 1860 0000 0010 0300 971 TRPUFRP1

Produits disponibles dans les librairies du réseau SCÉRÉN
adresses sur : www.cndp.fr (rubrique le réseau)

Quels que soient les produits concernés, retournez le bon de commande à :
SCÉREN CNDP – VPC nationale
Téléport 1 - 1 Avenue du futuroscope CS 80158
86961 FUTUROSCOPE CEDEX

Renseignements et réclamations :
vpc@cndp.fr

[1] Rayez la mention inutile (livre destiné au CDI de votre établissement)

RESSOURCES FORMATION VIDÉO MULTIMÉDIA

DVD VIDEO

Auteurs :
Isabelle FREZAL, professeure des écoles ASH, coordinatrice départementale du service des AVS
Jean Marie NEGRE, conseiller pédagogique ASH

Réalisateur :
Thierry GIRAULT, ingénieur éducatif au CRDP de l'académie de Toulouse / CDDP du Tarn

Ce DVD présente cinq situations de scolarisation d'élèves à besoins particuliers, cinq situations de classe où l'on voit des AVS intervenir. De la maternelle au collège, ces films mettent l'accent sur les « gestes » professionnels les plus adaptés aux différentes fonctions de l'AVS auprès de l'enfant handicapé que l'AVS doit aider à devenir élève.
Les films sont centrés sur ce qui distingue l'exercice de ces fonctions selon des différentes pathologies ou déficiences des enfants accompagnés, selon leur âge et la classe qu'ils doivent fréquenter.
De plus, ces films mettent aussi en exergue ce qui est commun dans les pratiques, en particulier :
La complémentarité des rôles avec l'enseignant (l'AVS n'étant pas un assistant pédagogique) et avec les professionnels du service de soins ;
Les actions auprès des autres élèves pour aider l'enfant handicapé à trouver sa place dans le groupe.
Un livret de 40 pages accompagne ces ressources audiovisuelles en apportant un éclairage sur chacun des films et en donnant des pistes d'exploitation de ces documents pour la formation des AVS mais aussi des enseignants accueillant un AVS dans sa classe.

La collection « Ressources formation vidéo/multimédia » est destinée à la formation des enseignants. Elle vise à répondre aux priorités éducatives : continuité des apprentissages, travail en équipe et mise en œuvre des nouvelles orientations. Les démarches de formation sont fondées sur des situations, des témoignages et une problématique permettant aux acteurs et futurs acteurs du système de construire ou d'infléchir les représentations et les pratiques de leur profession.

Directeurs de collection : Micheline Cellier et Serge Leblanc

© CRDP académie de Toulouse, 2012

TOUS DROITS D'EXPLOITATION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS AU CRDP ACADÉMIE DE TOULOUSE, LA REPRÉSENTATION DE CE VIDÉOGRAMME EST LIMITÉE À DES SÉANCES GRATUITES ORGANISÉES PAR L'EMPRUNTEUR DIRECT OU L'ACQUÉREUR, EN SES LOCAUX. TOUTE DUPLICATION, RÉTROCESSION, TÉLÉDIFFUSION, TÉLÉDISTRIBUTION PARTIELLE OU TOTALE EST INTERDITE. LES CONTREVENANTS S'EXPOSENT À DES POURSUITES JUDICIAIRES.